

## Folia Pharmacotherapeutica juin 2020

Bon à savoir

### **Intervention spéciale dans le prix des contraceptifs pour les femmes de moins de 25 ans, et pour la pilule du lendemain sans limite d'âge**

Depuis mai 2004 déjà, les femmes âgées de moins de 21 ans bénéficient d'une intervention spéciale de l'INAMI pour la plupart des contraceptifs. Depuis le 1er avril 2020, cette intervention spéciale a été étendue aux femmes de moins de 25 ans. Pour la pilule du lendemain, cette intervention spéciale s'applique pour toutes les femmes, sans limite d'âge. Cette mesure a pour objectif de prévenir les grossesses non désirées en améliorant l'accès aux contraceptifs. Pour plus d'informations, voir le site Web de l'INAMI.

Le montant de l'intervention spéciale n'a pas changé. Ce montant s'élève à 3 EUR par mois de protection contraceptive. Pour la pilule du lendemain, cette intervention s'élève à 9 EUR par boîte.

### **Comment est visualisée cette intervention spéciale sur notre site Web?**

Sur notre site Web, les lettres suivantes sont mentionnées au niveau des spécialités à base de contraceptifs et des pilules du lendemain.

- La lettre J: signifie qu'une intervention spéciale est prévue dans le prix du contraceptif pour les femmes de moins de 25 ans, et pour toutes les femmes, sans limite d'âge, lorsqu'il s'agit d'une pilule du lendemain.
- Les lettres aJ: signifient que le contraceptif est gratuit pour les femmes de moins de 25 ans, et pour toutes les femmes, sans limite d'âge, lorsqu'il s'agit d'une pilule du lendemain.
- Lorsque la lettre J est suivie des lettres cx, cela signifie que le contraceptif est remboursé en catégorie cx pour toutes les femmes.

Dans les tableaux comparatifs des prix sur notre site Web (cliquer sur le symbole  en regard du conditionnement) figure le montant du ticket modérateur.

#### **Colophon**

Les *Folia Pharmacotherapeutica* sont publiés sous l'égide et la responsabilité du *Centre Belge d'Information Pharmacothérapeutique* (Belgisch Centrum voor Farmacotherapeutische Informatie) a.s.b.l. agréée par l'Agence Fédérale des Médicaments et des Produits de Santé (AFMPS).

Les informations publiées dans les *Folia Pharmacotherapeutica* ne peuvent pas être reprises ou diffusées sans mention de la source, et elles ne peuvent en aucun cas servir à des fins commerciales ou publicitaires.

#### **Rédacteurs en chef: (redaction@cbip.be)**

T. Christiaens (Universiteit Gent) et  
J.M. Maloteaux (Université Catholique de Louvain).

#### **Éditeur responsable:**

T. Christiaens - Nekkersberglaan 31 - 9000 Gent.